

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 9 juillet 2019

Délibération n° 2019 – 9/07/2019 – 14

Plan d'investissement immobilier de l'Université de Bourgogne

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 14 Membres représentés : 10 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0
--	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve le plan d'investissement immobilier de l'Université de Bourgogne.**

Dijon, le 10 juillet 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Politique et stratégie immobilière de l'université de Bourgogne
Tableau des besoins en financement uB des opérations immobilières*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Politique et Stratégie immobilière de l'université de Bourgogne

**Conseil d'Administration
09/07/2019**

PARTIE I

Stratégie immobilière de l'université de bourgogne

Avec plus de 30 900 étudiants en 2019, l'université de Bourgogne est le premier établissement d'enseignement supérieur de la région Bourgogne-Franche-Comté. Le grand campus Dijonnais se trouve au cœur de la grande région et y accueille à lui seul la moitié des étudiants. L'université de Bourgogne, acteur majeur du développement économique et de l'innovation au niveau régional, s'inscrit dans la politique nationale de recherche et d'innovation ainsi que dans les grandes orientations de l'enseignement supérieur et de la recherche. En tant qu'université Européenne, l'uB affirme une ambition importante pour l'accueil d'étudiant internationaux et le positionnement de sa recherche au niveau international. Elle est régulièrement distinguée par des classements internationaux d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche en raison de l'excellence des activités qui y sont menées et du très bon niveau d'infrastructure venant en appui à l'enseignement et à la recherche. Aussi, l'université souhaite poursuivre ses investissements non seulement à l'échelle de ses campus territoriaux, mais plus globalement à l'échelle des différents acteurs fédérés au sein du « Grand Campus ».

Au cours de son histoire, le campus de Dijon a su maintenir son unité et sa cohérence. Il rassemble aujourd'hui dans une unité de lieu exceptionnelle, unique en France, tous les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : l'université de Bourgogne, pluridisciplinaire, AgroSup Dijon (enseignement supérieur agronomique), le CHU et le Centre de lutte contre le cancer, le centre Inra de Dijon. Dans ce cadre, l'université de Bourgogne a initié et conduit une stratégie de site partenariale, ancienne, avec la démarche Grand Campus, qui a déjà permis de développer des projets structurants. Le campus de Montmuzard occupe un vaste site de 150 hectares à l'est de Dijon. Il est devenu un nouveau quartier de la ville, avec son centre culturel, ses infrastructures sportives, sa crèche, ses sentiers piétons, son musée en plein air... Bien desservi par les transports en commun, et notamment traversé de part en part par 4 arrêts de tramway (CHU, ERASME, UNIVERSITÉ et MAZEN-SULLY), qui en font un élément structurant dans le projet urbain de la Métropole, il s'intègre parfaitement dans une zone économique locale, créant une grande proximité entre entreprises innovantes et laboratoires de recherche du campus. Au travers du projet de Campus Innovant, l'université a également su renforcer quatre axes stratégiques (i) en réaffirmant ses pôles d'excellence scientifique et contribuant au développement économique, (ii) en optimisant son patrimoine bâti, notamment grâce à un plan d'éco-efficacité énergétique, (iii) en créant un véritable quartier universitaire intégré et ouvert sur la ville et (iv) en lui permettant d'atteindre les standards européens d'un grand campus pour tous les étudiants, qui rayonne à l'international.

L'objet de ce document est (i) de rappeler la stratégie immobilière de l'université de Bourgogne, (ii) d'énoncer une politique qui s'inscrit dans la continuité des actions menées jusqu'à présent et qui permette à l'université de garantir le maintien de l'unité et de la cohérence de campus, tout en intégrant les dimensions développement durable et numérique, (iii) de présenter les grandes actions en cours ou à venir sur la période 2019-2024 (iv) et leur soutenabilité financière. Il constitue un document de synthèse présentant une vision globale de la stratégie patrimoniale de l'uB à destination de ses administrateurs.

PARTIE II

Politique Immobilière de l'université de Bourgogne

L'université de Bourgogne a toujours su mener efficacement une stratégie immobilière patrimoniale ambitieuse et volontaire, y compris ces dernières années, malgré le contexte économique défavorable que partagent la plupart des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle reconnaît en ses 6 campus (Auxerre, Chalon, Le Creusot, Dijon, Mâcon, Nevers) un levier d'entraînement et un point d'appui de sa stratégie de développement et de partenariat avec le monde économique, chacun devant être développé en tenant compte de ses spécificités, de ses atouts et de son ancrage dans le tissu socio-économique du territoire. L'uB voit en la maîtrise de son patrimoine un levier de développement au service de ses missions et souhaite poursuivre une trajectoire ambitieuse, notamment en termes de développement durable, d'efficacité énergétique, d'intégration du numérique, tout en accordant une grande importance à l'accessibilité et à la qualité de vie. Cette volonté est matérialisée par l'énoncé de grands principes qui forment la politique immobilière de l'université de Bourgogne.

1. Toute nouvelle construction ou tout travaux de rénovation extérieur des bâtiments doit prendre en compte l'unité architecturale et urbanistique des campus dans le but de la préserver, y compris lorsque l'opération est portée par un partenaire de l'uB.
2. L'université veillera à préserver la biodiversité sur ses campus et à intégrer la dimension développement durable dans ses opérations immobilières et d'aménagement.
3. L'efficacité énergétique des bâtiments sera prise en compte dans les nouvelles constructions, les rénovations, dans l'entretien des bâtiments ou leur restructuration, dans la continuité des actions d'économie d'énergie déjà menées.
4. La dimension numérique sera intégrée au cœur des projets immobiliers dès leur conception afin de permettre à l'université de s'adapter aux usages de demain.
5. Dans la mesure du possible, le patrimoine sera utilisé pour mutualiser les ressources afin de réduire l'ensemble des coûts d'exploitation et préserver sa capacité à investir, tout en prenant en compte les variations d'effectifs étudiants et le maintien de la qualité de vie sur ses campus.

PARTIE III

Opérations 2019-2023

Construction d'un Learning Center

Le projet de Learning Center développé sur le campus de Montmuzard s'adosse à la bibliothèque universitaire de sciences et à la bibliothèque de santé pour former à l'issue des travaux un Learning center mutualisé sur le site de l'actuelle bibliothèque de sciences.

Favorisant le lien entre pédagogie et documentation, le Learning Center viendra en appui à une pédagogie innovante et fera une très large place aux outils numériques. Il disposera de salles de travail en groupe réservables, d'espaces de détente, d'un espace de restauration légère agrémenté d'une terrasse, de salles de formation et d'espaces de travail diversifiés favorisant le travail individuel et collaboratif.

Plus généralement, le Learning Center offrira un accueil dans des conditions confortables, agréables, mises aux normes et largement accessibles. Il sera également à destination des usagers des autres établissements, des entreprises, des collectivités publiques, du grand public. Le scénario retenu à l'issue d'une étude de pré-programmation a fait l'objet d'une concertation avec les étudiants, les enseignants-chercheurs et les bibliothécaires. Il permettra la mise en place de nouveaux services à destination de l'ensemble de la communauté universitaire.

Rénovation des infrastructures numériques

L'université de Bourgogne a procédé depuis 2006 au déploiement de la carte multiservice dont bénéficie l'ensemble des étudiants et des personnels. Ce projet qui présente maintenant une dimension interrégionale et qui regroupe notamment les partenaires de la COMUE, va permettre à l'ensemble des usagers de l'université de Bourgogne, de l'université de Franche-Comté, d'AGROSUP, de l'ENSMM, de l'UTBM, et des CROUS de Bourgogne et Franche-Comté de bénéficier d'une carte commune.

Cette carte unique pour la Bourgogne Franche-Comté, nommée carte multiservice PASS'UBFC, outre sa fonction statutaire, permettra notamment de payer les prestations consommées dans les restaurants et cafeterias du CROUS ou dans les distributeurs automatiques de boissons, d'emprunter des livres auprès des bibliothèques universitaires, d'accéder aux activités sportives du SUAPS, d'émarger aux examens, de voter, de régler les impressions, d'accéder à des locaux sécurisés, notamment.

L'université de Bourgogne porte ce projet pour le compte des établissements bourguignons AGROSUP et CROUS de Bourgogne-Franche-Comté. Le renouvellement du système de contrôle d'accès aux locaux de l'université de Bourgogne par un système capable de lire la nouvelle carte multiservice permettra son utilisation par tous les personnels et étudiants de l'université de Bourgogne, voire de la COMUE.

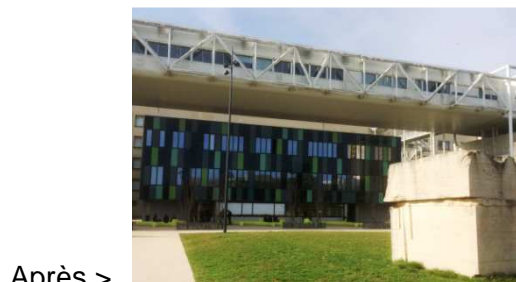
L'opération porte sur le renforcement des éléments physiques de transport des flux (fibres optiques inter et intra-bâtiments, câblages cuivre, prises réseaux, locaux techniques), le renouvellement des équipements actifs pour en augmenter les performances et la sécurité et l'évolution de l'architecture pour tenir compte de la mise en service du Datacenter de l'université de Bourgogne en septembre 2015. La possibilité de redondance avec les partenaires de la COMUE sera étudiée en intégrant un état des lieux des caractéristiques des connexions existantes entre les différents sites.

Rénovation énergétique Droit-Lettres

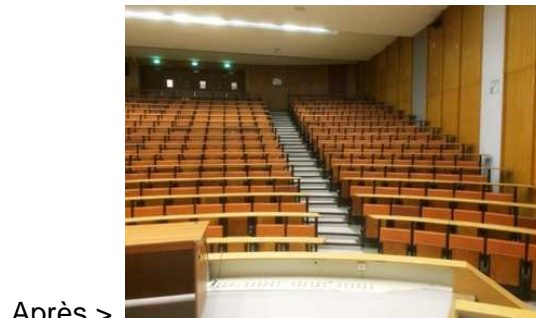
L'opération porte sur la rénovation du bâtiment DROIT-LETTRES afin de rénover partiellement ce bâtiment, d'améliorer la qualité de vie et d'agir sur sa performance énergétique selon la Réglementation Thermique élément par élément.

La rénovation du bâtiment Droit-Lettres présente la particularité d'être décomposée en 3 phases :

Une première phase de travaux débutés fin 2013 a consisté à rénover le Patio (remplacement des murs-rideaux des 3 façades extérieures et mise aux normes électriques rendue nécessaire par les travaux).



Une deuxième phase de travaux de 2015 à 2017 a porté sur la rénovation des menuiseries extérieures (cages d'escaliers, amphithéâtres Bachelard, Ladey et Desserteaux, une façade intérieure du Patio, menuiseries en acier des salles d'enseignement), la rénovation de nombreuses salles, la rénovation de sanitaires, la rénovation des systèmes de ventilation d'amphithéâtres (Roupenel, Bachelard, Ladey et Desserteaux) et une partie de la mise en accessibilité selon l'Ad'Ap de l'université.



La dernière phase porte sur le remplacement des menuiseries extérieures. Les travaux sont envisagés en 2018, 2019 et 2020 également en raison des contraintes d'occupation.

La dernière phase de travaux envisagée dans le cadre du CPER 2015-2020 permettra d'intervenir sur les menuiseries :

- changements de menuiseries (éléments fonctionnels) + attenants (tableaux et peinture)
- désamiantage (joints de vitrage)

Les économies d'énergie annuelles escomptées sont de l'ordre de 29% soit environ 700 MWh.

Centre de simulation Médecine B2

Depuis la rentrée 2017, la simulation est soit obligatoire soit fortement conseillée dans de nombreuses maquettes d'enseignement du 3ème cycle des études médicales mais aussi dans les études paramédicales. La simulation est et sera dans les années à venir un des piliers fondamentaux de l'enseignement et devra de ce fait proposer un enseignement attractif, immersif et diversifié, en particulier pour toutes les techniques de base (urgences, échographie, coeliochirurgie, endoscopie, ...) et doit s'étendre à de nouvelles spécialités : chirurgies, hépato-gastro-entérologie, pneumologie, obstétrique, cardiologie, radiologie, médecine interne, ophtalmologie, dermatologie, rhumatologie, psychiatrie, génétique ...

Depuis 2011, le centre de simulation en santé du CHU de Dijon (USEEM) dispense au personnel médical et paramédical du CHU, mais aussi à d'autres établissements et aux professionnels de la santé libéraux, des formations en anesthésie- réanimation, médecine d'urgence, pédiatrie et en gynécologie-obstétrique au moyen d'outils pédagogiques innovants basés sur la simulation.

Dans cette dynamique, l'université de Bourgogne, le CHU de Dijon et le Centre Leclerc souhaitent développer l'utilisation et la recherche sur ces outils. Les objectifs du projet sont les suivants :

- Proposer plus de spécialités au catalogue des formations avec les simulateurs numériques (endoscopie, échographie, coeliochirurgie, ...)
- Améliorer l'immersion des apprenants
- Augmenter l'attractivité des formations, notamment pour les plus jeunes (étudiants en médecine, étudiants paramédicaux, internes, ...)
- Développer le e-learning à travers la mise en place de MOOCs
- Développer des applications mobiles pour permettre aux apprenants de repartir avec un contenu consultable après les formations
- Développer la recherche sur le numérique en simulation en santé, notamment grâce à la réalité virtuelle en partenariat avec le LEAD.
- Former plus de personnels médicaux et paramédicaux
- Former plus d'étudiants

- Elargir le panel des formations et des spécialités
- Diminuer les coûts (simulateurs haute-fidélité étant coûteux à l'achat, en amortissement, en entretien et en stockage) et majorer les bénéfices des formations pouvant ainsi réinvestir dans d'autres formations ou dans l'innovation.

Actuellement le centre de simulation médicale forme 1500 apprenants par an, dont 150 internes et 500 étudiants paramédicaux et 850 personnels médicaux et paramédicaux en formation continue.

Pleinement consciente de ces enjeux, l'université de Bourgogne souhaite restructurer 1000 m² situés dans le bâtiment médecine B2 afin de les dédier à la formation par simulation médicale. L'ensemble de ce projet permettra de répondre aux besoins et de disposer d'un personnel médical et paramédical mieux formé afin d'assurer une meilleure qualité et une meilleure sécurité des soins auprès des patients de Dijon et de la Région.

Restructuration partielle ESIREM

La restructuration de l'aile G du bâtiment Sciences Mirande a pour objectif de renforcer l'école d'ingénieurs ESIREM, qui constitue un élément important de la stratégie de l'établissement, en redistribuant les surfaces existantes pour permettre son extension sur le bâti existant et accompagner son développement régulier et reconnu. L'ESIREM dispose notamment d'une prépa GEPI en partenariat avec AGROSUP et a pour objectif de créer une formation complémentaire en robotique/cobotique, en alternance, sur un modèle bi-site Dijon / Le Creusot. L'ESIREM, devra également faire face aux challenges qui s'imposeront à elle, en raison de l'augmentation attendue des effectifs étudiants, dans un paysage encore sous-doté en offre de formation d'ingénieur à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Extension du Datacenter

Le développement du numérique à l'université de Bourgogne suit une trajectoire ambitieuse qui s'inscrit au cœur d'un projet stratégique dont les enjeux sont multiples : développement des infrastructures, renforcement de l'attractivité de l'université, ouverture sur le monde extérieur, innovation pédagogique en faisant du numérique un outil à part entière au service de la réussite étudiante, etc.

Cette démarche a été initiée par la construction de la première tranche d'un green Datacenter TIER 3+ qui garantit une qualité de service propice au développement de nouveaux usages et centralise toutes les infrastructures informatiques (gestion, cluster de calcul, pédagogie et réseaux) du grand campus bourguignon. Il offre un espace d'hébergement et de stockage pour la communauté universitaire, le monde socio-économique régional et pour la mise en œuvre de projets scientifiques, auxquels prennent part des chercheurs venus du monde entier.

Ainsi, en juin 2018, le datacenter a été labellisé par le ministère datacenter régional ESR Bourgogne - Franche-Comté après un dépôt de dossier travaillé entre les établissements de

la ComUE. Cette reconnaissance nationale n'a été octroyée après un long processus de candidature qu'à deux projets universitaires : UBFC et Provence Alpes Côte d'Azur.

L'architecture réseau du Datacenter de l'université de Bourgogne et du centre de calcul CCUB a été conçue pour répondre à des objectifs de hautes performances, haute disponibilité, et pour être évolutive et sécurisée.

L'université de Bourgogne travaille avec RENATER sur des projets innovants qui permettront à son Datacenter d'ouvrir de nouveaux services et de participer à des projets scientifiques internationaux.

Des tests de DCI (Data-Center-InterConnect) au niveau Européen sont en cours de planification avec RE- NATER, puisque l'université de Bourgogne est le premier établissement français de la communauté Enseignement Supérieur et Recherche à avoir partagé son expérience sur la mise en production des nouvelles solutions VxLAN EVPN dans son Datacenter.

Le projet initial a été découpé en deux tranches pour des raisons budgétaires et techniques et l'appel d'offres a pris en compte dès le départ cette évolution, en choisissant une implantation sur le terrain qui permette la construction de la 2ème tranche et en prévoyant des équipements évolutifs. L'université de Bourgogne prévoit donc la construction de la deuxième tranche initialement prévue, pour permettre la pleine réalisation de sa stratégie du numérique dans le cadre de la labellisation du Datacenter en DC régional BFC ESR.

Extension de l'ESIREM

L'université de Bourgogne souhaite accompagner la Métropole dans sa démarche de développement du numérique inscrite au contrat de métropolisation, en participant au projet d'accueil de l'ESEO, une Ecole d'ingénieurs généraliste basée à Angers et en renforçant davantage le pôle de formation d'ingénieurs de région Bourgogne-Franche-Comté, par la construction d'une extension pour l'ESIREM. Ce nouveau bâtiment de 1800 m² apportera une réponse immobilière aux besoins cruciaux de surface de l'ESIREM en lui permettant de s'étendre au-delà des limites imposées par la restructuration inscrite au CPER. Cette extension pourra également servir à favoriser les synergies entre l'ESIREM et l'ESEO en apportant des surfaces propices aux actions communes.

Opération Extension d'un bâtiment pour la pharmaco imagerie

L'extension d'un bâtiment du campus universitaire de Dijon pour la pharmaco-imagerie est une opération du CPER 2015-2020, volet enseignement supérieur, recherche, innovation, qui s'inscrit dans l'action 2 *Réhabilitation de l'immobilier* et dans la sous-action 2.1 *Bâtiments de formation – recherche – innovation*. Il s'agit d'un projet d'aménagement d'un espace plateau technique dédié à la conception d'agents d'imagerie qui résulte d'une longue interaction transdisciplinaire locale, mise en place depuis 10 ans.

Ce projet s'inscrit dans la continuité logique de la création du groupement d'intérêts économiques (GIE) PharmImage en 2006 et d'un pôle de pharmaco-imagerie au travers

d'un GIS et contribuera à positionner Dijon comme le pôle européen spécialiste de la pharmaco-imagerie, tant sur le plan de la recherche-innovation que sur le volet transfert-ouverture au monde industriel. C'est d'ailleurs le résultat d'un fort partenariat public privé initié en 2004.

Les objectifs de l'université de Bourgogne au travers de cette opération sont de consolider la chaîne chimie-biologie-imagerie et de favoriser la transdisciplinarité pour accélérer le développement de nouveaux agents d'imagerie et théranostiques et leur passage en clinique (recherche translationnelle). Les activités développées dans l'extension du bâtiment iront du marquage de molécules d'intérêt biologique jusqu'aux essais cliniques en unité de phase 0 et on y retrouvera toute la chaîne chimie → biologie → imagerie. L'extension permettra également d'accélérer le développement des projets de recherche sur la modification de nanoparticules pour des applications santé. L'université de Bourgogne a déjà établi le dossier d'expertise qui a été validé en conseil d'administration en 2016, et les études de maîtrise d'œuvre ont été programmées avant la fin du présent CPER, afin d'engager rapidement les travaux dans le cadre du futur CPER : il s'agit d'un projet stratégique pour positionner Dijon comme pôle européen spécialiste de la pharmaco-imagerie.

Ad'AP

L'Ad'Ap de l'université de Bourgogne a été approuvé le 2 décembre 2015. La période de réalisation de l'Ad'Ap est de 9 ans avec un investissement annuel de l'ordre de 1 M€. Les études sont en cours pour les travaux des trois premières années et révèlent un budget prévisionnel en hausse, plutôt de l'ordre de 12 M€. Récemment, des travaux de mise en accessibilité des bâtiments Médecine B2 en 2015 pour 100 000 € et Droit-Lettres en 2016 pour 250 000 € ont été réalisés ainsi que la mise en accessibilité du campus en 2015 pour un montant de 200 000 €. Compte-tenu de l'engagement de l'université dans un plan de retour à l'équilibre financier, la programmation des travaux sera allongée.

Reconstruction des serres

Les serres de l'université de Bourgogne sont anciennes et constituent le bâtiment le plus dégradé de l'ensemble du patrimoine de l'uB. L'objet de ce projet est de procéder à leur démolition / reconstruction. Les nouvelles serres s'intégreront dans un plan de développement durable avec moins de produits phytosanitaires utilisés (action déjà engagée aux serres), une gestion des flux simplifiée et moins coûteuse, une automatisation de nombreux processus d'entretien, etc... Elles seront conformes aux différentes normes de sécurité et standards en vigueur. Les locaux, efficaces et réfléchis à l'aune des contraintes actuelles, autoriseront un travail en hauteur plus facile et surtout un accès amélioré aux étudiants et personnels en situation de handicap. Le temps de retour de la nouvelle construction est estimé à environ 25 ans, compte-tenu des économies escomptées sur les consommations d'énergies et d'eau, sur les coûts de maintenance et avec l'optimisation des ressources humaines et la création de foncier.

Centre de langues

Depuis plus d'un siècle, le CIEF dispense l'enseignement du français aux étudiants étrangers. Les formations proposées par le CIEF sont ouvertes tout au long de l'année, y compris durant l'été. Il accueillera, à chaque « semestre », à raison de trois « semestres » par an, entre 130 et 160 étudiants venant du monde entier, répartis sur un minimum de 8 classes. Les cours sont dispensés de septembre à juin dans les préfabriqués où le CIEF dispose de 8 salles et dans les locaux de l'université aux mois de juillet et août.

Cette situation soulève est source de nombreux problèmes : vétusté, du chauffage, entretien des locaux, éloignement de la médiathèque et des services administratifs, absence de lieux de rencontre pour les étudiants et se traduit par altération de l'image de marque du CIEF mais également et surtout de l'université.

L'installation du CIEF dans des locaux neufs plus spacieux, permettra d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants étrangers à l'université de Bourgogne et s'inscrit dans son ambition internationale en tant que lauréate de l'appel à projet universités Européennes. Ces nouveaux locaux offriront également de nouvelles possibilités en termes de chiffre d'affaires, dans le cadre d'une stratégie de valorisation du patrimoine. La construction est financée par l'AFEB.

Extension Médecine du Travail

L'Université de Bourgogne s'est dotée d'un Centre de prévention et de santé Universitaire d'une surface de 620 m² situé sur le campus de Dijon. Il dispose de relai sur les sites extérieurs. Créé le 01 septembre 2014, c'est un centre de santé conformément à l'article 6323-1 du code de la santé publique. Le CPSU est chargé de la continuité de la politique de santé en faveur des étudiants et de l'organisation d'une veille sanitaire en lien avec les autorités de santé et celles de l'Université. Le directeur du CPSU est accompagné par le conseil du service. L'équipe de professionnels qui effectuent leurs missions au CPSU se compose outre le médecin directeur de deux médecins généralistes, d'un médecin de prévention en santé au travail, d'un psychologue, d'une secrétaire-comptable, d'un psychiatre, d'une conseillère conjugale, d'un gynécologue détaché du CHU, d'un secrétariat du médecin du travail.

Compte-tenu des départs prochains, l'équipe sera fortement renouvelée et renforcée par de nouveaux recrutements afin de répondre d'une part aux besoins grandissants et d'autre part de pouvoir proposer de nouvelles possibilités de consultations (gynécologie, ophtalmologue, médecine du sport, dentiste...).

Parallèlement, via des conventions, le CPSU est de plus en plus sollicité comme centre de référence pour prendre en charge les missions de médecine de prévention à destination des étudiants voire des personnels d'autres établissements d'enseignements supérieurs privés ou publics (CNRS, Inserm, Agrosup, ENSA, BSB, ComUE...).

Aussi, compte tenu de l'augmentation du nombre d'étudiants depuis quelques années de 26 à 31 000, des sollicitations des établissements partenaires, des nouvelles missions à remplir nécessitant l'augmentation des personnels du CPSU ou des intervenants en vacation, il est

devenu impératif d'augmenter nettement les surfaces du CPSU (350 m²). Il est à noter que le CPSU génère aussi des ressources propres.

Tableau des besoins en financement uB des opérations immobilières

Années :	TOTAL	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Totaux investis en € TDC :	26 442 421 €	6 487 206 €	5 669 414 €	7 799 109 €	5 545 319 €	941 373 €	0 €
Totaux besoins de financement uB en € :	13 112 823 €	2 173 999 €	3 069 329 €	3 599 472 €	2 264 393 €	1 331 278 €	674 352 €
Opérations :	BUDGET						
D238 - Construction du Learning centre	5 460 000 €	travaux					
E049 - Rénovation des infrastructures numériques	2 050 000 €	travaux					
F165 - Rénovation énergétique Droit-Lettres	2 560 000 €	études	travaux				
H020 - Centre de simulation Médecine B2	1 700 000 €	études	travaux				
D239 - Extension Pharmaco-Imagerie	50 000 €			études			
H019 - Restructuration partielle ESIREM	1 434 000 €		études	travaux			
H017 - Extension du Datacenter	5 400 000 €		études	travaux			
H018 - Extension de l'ESIREM	4 100 000 €		études	travaux			
Construction du centre de langues internationales	0 €		études	travaux			
D241 - Ad'AP	3 251 000 €	études	travaux				
Reconstruction des serres	720 000 €		études	travaux			
Extention Médecine du Travail	500 000 €		études	travaux			